

N'oubliez pas ça (tout le reste est second) : ce n'est pas aux hommes au pouvoir d'écrire les règles du pouvoir.

Si c'était de simples citoyens qui étaient chargés d'écrire et de faire appliquer une « loi de moralisation de la vie publique », celle-ci serait parfaitement rédigée et respectée depuis longtemps.

Nous n'avons pas de représentants parce que nous n'avons pas de constitution parce que nous démissionnons du processus constituant.

Une justice sociale digne de ce nom, ça s'institue et ça se défend au quotidien, et ça, c'est le boulot des citoyens, constituants et vigilants.

Un électeur est un enfant politique, un mineur, acceptant le rang dégradant d'incapable, représenté par un tuteur, un maître qui décide tout à sa place.

Un citoyen est un adulte, un acteur politique actif et responsable n'acceptant pas d'être « représenté » par un maître politique, et exigeant que, en toute matière, les représentants soient les serviteurs des lois sous le contrôle permanent du peuple.

Ce n'est pas aux hommes au pouvoir d'écrire les règles du pouvoir. Ce n'est pas aux élus d'écrire les lois moralisant leur propre comportement.

Et il n'y a que nous pour les en empêcher.

Merci Philippe, pour ton travail et ton courage. On a signé ta pétition, on lit tes livres et on les fait connaître.



Étienne.

Fil Facebook correspondant à ce billet :

<https://www.facebook.com/etienne.chouard/posts/10155564561162317>